

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

La session criminelle débute ce matin

ENA
Libreville/Gabon

Ce matin s'ouvre au Palais de justice de Libreville, la session criminelle ordinaire de l'année judiciaire 2020-2021. La tenue de celle-ci répond aux dispositions légales du Code de procédure pénale en ses articles 209 et suivants traitant de l'organisation et de la procédure en matière criminelle. À cette occasion, la Cour aura à examiner et juger les affaires renvoyées devant elle et qui se déclinent en plusieurs incriminations.

En effet, les accusés auront à répondre des crimes de " viol sur mineure, vol avec violence, tentative de viol sur mineure, meurtre, association de malfaiteurs, vol

qualifié avec détention illégale d'arme, coups mortels, assassinat..." Autant d'affaires – 47 au total – qui vont tenir le public en haleine, jusqu'au 8 avril 2021. Soit plus d'un mois d'audience. C'est par une affaire de meurtre que cette session va s'ouvrir, pour se terminer avec un dossier d'assassinat. Il est possible également qu'il y ait des jugements par contumace, certains prévenus ayant bénéficié des libertés provisoires devenant introuvables. Des ordonnances de prise de corps vont être décernées à leur encontre.

En raison de la crise sanitaire due au Covid-19, des mesures exceptionnelles ont été prises au niveau de la Cour d'appel pour respecter un nombre restreint du public.



Le Palais de justice de Libreville qui abrite à partir de ce matin la session criminelle ordinaire de l'année judiciaire 2020-2021.

Zibi-Abeghe : nouveau report au 1er mars prochain

ENA
Libreville/Gabon

"ZIBI-ABEGHE saura ce lundi", titrions-nous dans notre édition d'hier, au sujet de la délibération dans l'affaire de l'ancien député de Minvoul.

Ce dernier avait fait appel devant la Cour d'appel judiciaire de Libreville de sa condamnation à six ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel, pour des faits de " détention illégale d'arme à feu " et " incitation à la violence et voie de fait ". Mais, contrairement à la date de délibération fixée par la juridiction d'appel, à savoir le lundi 22 février 2021, il n'en fut rien du tout. Une nouvelle date du délibéré ayant été fixée au 1er mars 2021 prochain.

Une prorogation de date qui s'est faite en l'absence de l'appelant Bertrand Zibi-Abeghe, mais représenté par l'essentiel de son conseil. Quelques membres de



Bertrand Zibi intervenant au tribunal de première instance de Libreville lors de son procès.

celui-ci n'ont pas exprimé un quelconque désappointement, estimant sans doute que l'agenda de la Cour d'appel n'a pas permis que l'on en termine avec cette affaire.

Cependant les parents et les connaissances présents ont trouvé ce report " de trop ". Sentiment exprimé par une jeune fille en colère, sans doute parente de l'ancien député. Et un autre de répliquer : " Ce n'est qu'une semaine d'attente ".

Découverte d'un corps sans vie à Port-Gentil

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

MANIFESTEMENT, les mauvaises nouvelles n'en finissent pas de pleuvoir dans le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime. Le corps sans vie d'un jeune compatriote a été découvert hier de bonne heure, entre le lycée Bac-Aviation et le quartier Vérité-Divine, par les riverains visiblement traumatisés, au regard du climat délétère qui règne à Port-Gentil depuis plusieurs jours.

Si l'opinion s'interroge sur ce qui a pu occasionner ce énième malheur, une source judiciaire nous apprend cependant que le jeune homme dont le cadavre a été découvert ferait partie d'un groupe de malfrats, qui aurait opéré de nuit dans une boutique appartenant à un Ouest-Africain. Pis, croit savoir un autre informateur proche des milieux d'investigation, après le braquage, une violente bagarre aurait éclaté entre les membres dudit gang, au moment du partage du butin.



La zone de Bac-Aviation non loin de laquelle a eu lieu la découverte macabre.

Dispute au cours de laquelle le jeune homme aurait reçu des coups mortels.

Un des acolytes du défunt, blessé quant à lui, aurait été conduit dans une structure hospitalière de la place pour des soins. Normalement, a-t-on appris, ce dernier devait même être admis au bloc.

Une enquête a immédiatement été ouverte par les Officiers de police judiciaire (OPJ) prestement mis au courant des faits. Lesquels devraient se hâter de faire la lumière sur les circonstances ayant entraîné ce drame qui vient davantage plonger les Portgentillais dans une psychose perceptible à l'œil nu.